

En lien avec le projet académique 2012-2016 et les orientations, selon les réformes en cours, d'une politique éducative nationale, les sciences de la vie et de la Terre, par leurs objectifs cognitifs et méthodologiques, doivent satisfaire aux exigences d'une évolution de l'enseignement pour être en mesure de répondre aux questions et aux attentes de la société.

Le projet disciplinaire présenté, pour les sciences de la vie et de la Terre, devrait permettre de répondre aux différentes orientations attendues au niveau national et académique. Cet outil traduit un cadre de références communes à un exercice professionnel qui se doit d'être équitable pour donner du sens au système éducatif national. Il est fondé sur des attendus de l'exercice professionnel définis par les missions que se doit de maîtriser chaque enseignant. La circulaire n°97-123 du 23/05/1997 publiée au B.O.E.N. n°22 du 29 mai 1997, sur la définition des missions des professeurs se trouve confortée selon l'article du 12/09/2006 paru sur le B.O.E.N. N°1 du 4 janvier 2007 établissant le référentiel de compétences des enseignants sur lequel est basé le cahier des charges de la formation des maîtres.

Ainsi, les 10 compétences professionnelles maîtrisées valident l'expérience de chaque professeur.

- 1-Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ;
- 2-Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;
- 3-Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;
- 4-Concevoir et mettre en œuvre son enseignement ;
- 5-Organiser le travail de la classe ;
- 6-Prendre en compte la diversité des élèves ;
- 7-Évaluer les élèves ;
- 8-Maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- 9-Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires ;
- 10-Se former et innover.

Ces références dans la conduite d'une profession sont au service des élèves avec le souci de répondre aux objectifs prioritaires établis dans le projet académique de Poitiers dont les actions collectives seront les sources de réussite avec le respect de la mission du service public.

Au-delà de la liberté pédagogique qu'ils détiennent, les enseignants ont à rendre compte de leurs missions, comme la contractualisation d'un projet disciplinaire le permet par l'explicitation de leurs pratiques professionnelles durant la réalisation de leurs missions. La communication d'un projet à tous les acteurs d'un établissement scolaire contribue à formaliser les droits et les devoirs de chacun afin de favoriser la réussite d'une formation dont les objectifs seront connus en particulier des élèves.

La rédaction d'un projet disciplinaire ne s'établit pas sur des normes, mais doit prendre en compte les caractéristiques de l'établissement afin d'ajuster les pertinences des actions selon les besoins diagnostiqués des élèves.

La démarche de projet étant un objectif de formation des élèves, traversant les programmes du collège et dont la maîtrise peut fonder la réussite à l'épreuve des travaux personnels encadrés au lycée, peut s'appliquer sur la construction du projet disciplinaire dont les bases sont décrites sur <http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/spjp.php?article457> ; également, les fiches repères pour la mise en œuvre de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre établies par l'inspection générale, disponibles sur le site Eduscol, (<http://eduscol.education.fr/cid45769/ressources-pour-le-college.html#lien0> ) présentent des exemples de projets ([http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SVT/13/3/Annexes\\_reperes\\_211133.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SVT/13/3/Annexes_reperes_211133.pdf) )

Cette formalisation des pratiques, outre la maîtrise de gestion et de régulation de l'enseignement conduit, soulignera la prise en compte des objectifs académiques et nationaux. En outre, cet outil de pilotage devrait participer à l'évaluation des effets des orientations selon

l'observation des pratiques, individuelles et collectives, dans les établissements durant la période de 2012 à 2016.

il est possible d'identifier des atouts de progrès pouvant rejoindre les objectifs de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre selon les extraits des trois axes du projet académique :

(<http://www.ac-poitiers.fr/decouverte-de-l-academie/le-projet-academique-2012-2016-112118.kjsp?RH=1174038579894>)

### **Axe 1 améliorer les résultats des élèves, assurer la continuité de leurs parcours, augmenter leur ambition**

- Entre l'école et le lycée, faire du collège un maillon décisif de la réussite de chaque élève,
  - ↗ Installer durablement le socle commun des compétences et des connaissances dans les pratiques pédagogiques de chaque enseignant de collège, de la 6<sup>e</sup> jusqu'à l'entrée au lycée.
  - ↗ Réduire les cloisonnements disciplinaires.
  - ↗ Privilégier les apprentissages et l'évaluation par compétences pour assurer un suivi individualisé des élèves tout au long de leur scolarité obligatoire
- Stabiliser et consolider la mise en place des réformes du lycée, en particulier du lycée d'enseignement général et technologique,
  - ↗ Donner toute sa dimension à l'accompagnement personnalisé
  - ↗ Mettre en œuvre pleinement le tutorat
- Amplifier l'accès aux études supérieures.
  - ↗ Développer l'enseignement expérimental et encourager l'orientation vers une formation universitaire chez les lycéens qui, malgré leurs capacités, se censurent
  - ↗ Intensifier les liaisons avec l'enseignement supérieur dans les zones rurales
  - ↗ Développer des pôles de compétences avec le secteur économique pour consolider des filières de formation
  - ↗ Promouvoir sans relâche l'égalité « filles-garçons » dans les filières scientifiques

### **Axe 2 Mettre en œuvre dans l'académie une synergie des personnels pour mieux répondre aux besoins des élèves**

- Garantir une offre de formation et de services éducatifs lisible et complète
  - ↗ Fonder des stratégies ambitieuses pour tous les élèves même dans les territoires isolés (ateliers scientifiques, Olympiades des géosciences)
- Structurer les relations entre les lycées, les établissements du supérieur et leur environnement
  - ↗ Préparer et encourager les vocations scientifiques.
  - ↗ Promouvoir les filières scientifiques (Préparation aux concours en lien avec les universitaires, action plus, réseau TIC B2i).

### **Axe 3 améliorer le bien-être à l'école et au travail, condition essentielle de la réussite scolaire**

- Favoriser l'engagement citoyen des élèves dans les instances.
  - ↗ Ouvrir l'école au monde économique et aux enjeux du développement durable.
  - ↗ Développer une conscience dans une politique de santé globale.
- Valoriser les ressources humaines et l'innovation.
  - ↗ Encourager les changements des pratiques en développant l'autonomie des élèves dans la pratique de démarches d'investigation.
- Mobiliser les élèves dans cadre favorable à un enseignement expérimental
  - ↗ Aménagement des espaces pour une mobilisation des ressources facilitées

Lecture du projet en format MindView :

[http://download.matchware.com/download/mindview4/mindview4\\_viewer.exe](http://download.matchware.com/download/mindview4/mindview4_viewer.exe)



Sur l'académie des ressources se mobilisent pour différentes formations

- Maintenance du site disciplinaire Gaïa ([www.ac-poitiers.fr/gaia](http://www.ac-poitiers.fr/gaia)) par une équipe de professeurs formateurs ([David.Pignoux@ac-poitiers.fr](mailto:David.Pignoux@ac-poitiers.fr) & [Marc.Couturier@ac-poitiers.fr](mailto:Marc.Couturier@ac-poitiers.fr)) associés à 15 professeurs de collège et lycées.
- Implication de formateurs, 24 professeurs volontaires, sur des actions conduites en zones d'animations locales (ZAL), pour la préparation aux concours, dans le cadre du plan académique de formation;  
Au niveau du pôle pédagogique, en appui sur le groupe "Apprendre aujourd'hui", <http://ww2.ac-poitiers.fr/apprend/> et le groupe "travail et évaluation par compétences". <http://ww2.ac-poitiers.fr/competences/>
- Investissement d'un professeur ([samuel.remerand@ac-poitiers.fr](mailto:samuel.remerand@ac-poitiers.fr)) dans des actions de formation, en lien avec la mission du suivi de l'évaluation des TPE <http://ww2.ac-poitiers.fr/tpe/>.
- Formation initiale en lien avec l'université par un professeur coordonnateur formateur ([annie.tuleau@ac-poitiers.fr](mailto:annie.tuleau@ac-poitiers.fr)) accompagné par des professeurs référents de terrain :  
[Florence.Lorioux@ac-poitiers.fr](mailto:Florence.Lorioux@ac-poitiers.fr)  
[khadija.quero@ac-poitiers.fr](mailto:khadija.quero@ac-poitiers.fr)  
[anne.supervie@ac-poitiers.fr](mailto:anne.supervie@ac-poitiers.fr)  
[andre.dufaud@ac-poitiers.fr](mailto:andre.dufaud@ac-poitiers.fr)  
[j-louis.ragonnaud@ac-poitiers.fr](mailto:j-louis.ragonnaud@ac-poitiers.fr)  
[Jean-Miche.Remy@ac-poitiers.fr](mailto:Jean-Miche.Remy@ac-poitiers.fr)  
[david.moreau@ac-poitiers.fr](mailto:david.moreau@ac-poitiers.fr)  
[Geraldine-Claud.Hardouin@ac-poitiers.fr](mailto:Geraldine-Claud.Hardouin@ac-poitiers.fr)
- Préparations aux concours internes avec deux professeurs coordonnateurs ([Yannick-Joseph.Lhommedet@ac-poitiers.fr](mailto:Yannick-Joseph.Lhommedet@ac-poitiers.fr) & [laurent.candusso@ac-poitiers.fr](mailto:laurent.candusso@ac-poitiers.fr)).

Organisation du projet disciplinaire des équipes dans l'établissement :

La révision des programmes avec l'application de la loi d'orientation et du programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 induit une réflexion au sein des équipes à formaliser dans une contractualisation liée au projet d'établissement et à présenter, en conseil pédagogique et en conseil d'administration selon :

- La prise en compte d'une programmation annuelle des enseignements,
- L'organisation d'un plan de formation prenant en compte l'acquisition, de complexification croissante, et la validation des compétences, sur tout le cursus de la scolarité, pas uniquement disciplinaires. En effet, les appréciations qualitatives des capacités, aptitudes, attitudes et connaissances contribuent à la mise en œuvre d'évaluations valorisantes devant aider les élèves dans la maîtrise de leur propre formation. Les nouveaux livrets scolaires, présentés sur Eduscol [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59473](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59473) concrétisent ces approches qualitatives d'un travail et de suivi des compétences en accord avec les pratiques de démarches d'investigation.
- L'analyse de l'état des lieux des équipements orientant les projets des investissements.

Axes	Objectifs	Actions	Stratégies retenues
<p>Améliorer les résultats des élèves, assurer la continuité de leurs parcours, augmenter leur ambition.</p>	<p>Entre l'école et le lycée, faire du collège un maillon décisif de la réussite de chaque élève</p>	<p>Installer durablement le socle commun dans les pratiques pédagogiques de chaque enseignant de collège, de la 6<sup>e</sup> jusqu'à l'entrée au lycée.</p>	<p>Travailler et évaluer les compétences méthodologiques et pratiques. Les compétences évaluées apparaissant sur les bulletins et livrets scolaires modifiés.</p>
		<p>Réduire les cloisonnements disciplinaires.</p>	<p>Croiser les plans de formation pluri annuel du collège au lycée, englobant les attendus du socle commun Favoriser le partage de pratiques pour l'EIST, les IdD, les thèmes de convergence, les enseignements d'exploration (EDEX), les TPE</p>
		<p>Privilégier les apprentissages et l'évaluation par compétences pour assurer un suivi individualisé des élèves tout au long de leur scolarité obligatoire</p>	<p>Pratiquer des évaluations valorisantes durant tout le cursus en cours de formation en prenant en compte les capacités, les aptitudes, les attitudes et les connaissances</p>
	<p>Stabiliser et consolider la mise en place des réformes du lycée, en particulier du lycée d'enseignement général et technologique,</p>	<p>Donner toute sa dimension à l'accompagnement personnalisé (APer)</p>	<p>Répondre aux besoins des élèves en apportant des réponses à la maîtrise des connaissances (soutien, approfondissement), la formation méthodologique, l'accompagnement pour le PDMF.</p>
		<p>Mettre en œuvre pleinement le tutorat</p>	<p>Construire une formation complémentaire de l'APer afin d'aider à une orientation choisie associée à des remédiations adaptées.</p>
	<p>Amplifier l'accès aux études supérieures.</p>	<p>Développer l'enseignement expérimental et encourager l'orientation vers une formation universitaire chez les lycéens qui, malgré leurs capacités, se censurent</p>	<p>Favoriser l'esprit critique en développant la culture du doute scientifique et aider à la compréhension des problématiques liées aux enjeux sociétaux</p>
		<p>Intensifier les liaisons avec l'enseignement supérieur dans les zones rurales</p>	<p>Établir des partenariats avec l'université lors du développement des programmes ou lors de l'accompagnement des élèves.</p>
		<p>Développer des pôles de compétences avec le secteur économique pour consolider des filières de formation</p>	<p>Articuler les objectifs du PDMF avec le développement des programmes.</p>
<p>Promouvoir sans relâche l'égalité « filles-garçons » dans les filières scientifiques</p>		<p>Privilégier les évaluations valorisantes afin de renforcer les projets d'orientation</p>	

Axes	Objectifs	Actions	Stratégies retenues
<p>Mettre en œuvre dans l'académie une synergie des personnels pour mieux répondre aux besoins des élèves</p>	<p>Garantir une offre de formation et de services éducatifs lisible et complète</p>	<p>Fonder des stratégies ambitieuses pour tous les élèves même dans les territoires isolés ()</p>	<p>Conduites d'ateliers scientifiques et de projets, développement de liens écoles-collèges, implication dans les actions promouvant la culture scientifique comme les Olympiades des géosciences</p>
	<p>Structurer les relations entre les lycées, les établissements du supérieur et leur environnement</p>	<p>Préparer et encourager les vocations scientifiques.</p>	<p>Former les élèves à la démarche de projet du collège au lycée en aidant à la résolution de problématique scientifique accessible.</p>
		<p>Promouvoir les filières scientifiques (Préparation aux concours en lien avec les universitaires, action plus, réseau TIC B2i).</p>	<p>Par un enseignement expérimental, la possibilité de conduire des expérimentations innovantes critiques, renforce la formation intellectuelle</p>
<p>Améliorer le bien-être à l'école et au travail, condition essentielle de la réussite scolaire</p>	<p>Favoriser l'engagement citoyen des élèves dans les instances</p>	<p>Ouvrir l'école au monde économique et aux enjeux du développement durable.</p>	<p>Privilégier les entrées pluridisciplinaires pour la mise en œuvre des programmes Complémentarité entre les actions menées par la DAEC, le PAF SvT et les programmes.</p>
		<p>Développer une conscience dans une politique de santé globale.</p>	<p>Inciter la diversification de l'acte pédagogique dans des activités complémentaires à l'enseignement, en lien avec le CESC et la mobilisation de la communauté scolaire.</p>
	<p>Valoriser les ressources humaines et l'innovation</p>	<p>Encourager les changements des pratiques en développant l'autonomie des élèves dans la pratique de démarches d'investigation</p>	<p>Favoriser un enseignement donnant l'autonomie aux élèves dans la résolution de tâches complexes.</p>
	<p>Mobiliser les élèves dans cadre favorable à un enseignement expérimental</p>	<p>Aménagement des espaces pour une mobilisation des ressources facilitées</p>	<p>Adapter des locaux : selon les restructurations de salles selon les préconisations de l'Inspection Générale Adapter les équipements, Poursuivre les remises à niveau * Outils observation pour tous les collèges. * Favoriser l'implantation des TIC dans les salles de science</p>